

La Transition énergétique en Seine-et-Marne Accélérateur de la relance

Feuille de route 2021-2023 de la CDTE 77



**Communauté
Départementale**
pour la Transition Énergétique



Décembre 2020



La Seine-et-Marne, un territoire

« La Communauté Départementale pour la Transition Énergétique (CDTE) accompagne depuis plus de trois ans les collectivités seine-et-marnaises afin qu'elles intègrent pleinement les enjeux de la transition énergétique dans toutes leurs démarches.

Je voudrais souligner le caractère original et unique de notre CDTE, pilotée par l'État (DDT de Seine-et-Marne) et composée d'une vingtaine d'acteurs publics et privés régionaux et départementaux aux compétences multiples (énergie, environnement, climat, agriculture, industrie, artisanat...), et dont l'action et le dynamisme sont unanimement reconnus à l'échelle de l'Île-de-France. En effet, je suis fier que, depuis 2018, près de 115 élus seine-et-marnais et plus de 80 techniciens des EPCI aient ainsi été sensibilisés aux enjeux de la transition énergétique, au cours de réunions ou de séminaires. De nombreux objectifs ont été atteints, d'autres doivent être poursuivis et approfondis.

Afin de poursuivre notre action collective, j'ai demandé à la CDTE de Seine-et-Marne d'actualiser sa feuille de route pour la période 2021-2023. L'heure est aujourd'hui au renforcement des actions pour une ambition renouvelée. Je tiens tout particulièrement à ce que la CDTE mesure régulièrement l'état d'avancement des objectifs fixés pour chaque action de la nouvelle feuille de route.

Afin de poursuivre notre action collective, j'ai demandé à la CDTE de Seine-et-Marne d'actualiser sa feuille de route pour la période 2021-2023.

Après une première vague de PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial), l'objectif est désormais de couvrir l'ensemble du territoire seine-et-marnais et d'augmenter le degré d'ambition de ces documents de planification climatique,

d'accélérer la rénovation thermique des bâtiments, la transition énergétique des transports et de faciliter les projets d'énergies renouvelables en Seine-et-Marne. Ces objectifs sont également ceux du plan de relance présenté par le Gouvernement en septembre 2020 et qui consacre, à l'échelle nationale, 30 milliards d'euros à la transition écologique. Je suis convaincu que la CDTE a toute sa place et a son rôle à jouer dans ce dispositif : elle doit participer à l'accompagnement des porteurs de projets dans leurs démarches, par son ingénierie, son expérience et sa dimension partenariale.



Je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre implication sans faille dans le cadre de notre Communauté Départementale pour la Transition Énergétique. Je sais pouvoir compter sur vous en vue d'atteindre les objectifs ambitieux de notre feuille de route. »

Thierry COUDERT, préfet de Seine-et-Marne



Seine-et-Marne en transition énergétique



Transition énergétique et activité économique locale

53,5 % des logements construits entre 1946 et 1990 (problèmes d'isolation, principalement chauffés au fioul). Source INSEE

1 200 bâtiments tertiaires
2,9 millions de m² soumis à la réduction des consommations d'énergies. Source SDESM

5 000 logements à rénover/an

Transition énergétique et mobilités

63 %
des déplacements en voiture
Source CD 77



Seine-et-Marne = **49 %** de l'Île-de-France

.....
14 lignes de bus Seine-et-Marne Express
créées depuis 1991
.....

.....
15 stations de covoiturage aménagées sous
l'impulsion du schéma départemental des
stations multimodales de covoiturage
.....

.....
266 km : le linéaire total des 4 véloroutes
en Seine-et-Marne
.....

240 km
de réseau routier départemental inscrits en
« section prioritaire » dans le PlanVélo77 2020-2029
.....

37,5 % de GES dus aux transports
terrestres d'ici 2030

La ville résiliente et l'innovation dans les technologies propres

- 40 % de GES (gaz à effet de serre),
tous secteurs confondus d'ici à 2030.

Source loi LTECV de 2015

25 %
de la R&D consacrée à la ville durable
est localisée en Seine-et-Marne

L'agriculture et la sylviculture au service de la transition énergétique

4^e
producteur
de chanvre en
France - 600 hectares
pour l'écoconstruction,
l'isolation...

75 %
de gaz
vert à usage
domestique
produits à horizon 2030
Source CD77



Une nouvelle feuille de route au service de la transition écologique et de la relance



En 2018, la CDTE 77 établissait sa première feuille de route « Transition énergétique 2018-2020 ».

Trois ans plus tard, le monde a changé. À la crise écologique s'ajoute la crise sanitaire et ses conséquences multiples.

La mobilisation collective initiée en 2018 par la CDTE 77 et ses partenaires représente aujourd'hui une force pour accélérer la transition écologique en Seine-et-Marne et la placer au cœur du plan de relance.

Lieu de dialogue, porteur d'initiatives et en capacité d'anticiper, la CDTE 77 lance sa nouvelle feuille de route pour les années 2021-2023.

Une feuille de route qui s'inscrit dans la continuité du travail déjà initié. Des actions concrètes qui ont permis notamment de soutenir la dynamique de trois grands chantiers de la transition écologique en Seine-et-Marne¹ : la mise en place des PTRE, la charte CapMéthas 77 et la réalisation des PCAET.

1 À découvrir pages 6 et 7 du document

Jean-Paul Michel, président de la communauté d'agglomération Marne et Gondoire



« Plus qu'un contrat, le CTE (contrat de transition écologique) est une mise en réseau et un état d'esprit. Les échanges avec les partenaires et les habitants permettent de créer un plan d'actions concrètes au service du territoire. Seul, nous sommes colibris, ensemble nous devenons un essaim capable de faire évoluer notre quotidien à tous. »

Accompagner les décideurs locaux

À la fin du siècle, le réchauffement de la planète pourrait atteindre 3 degrés de plus.

Les conséquences d'un tel réchauffement sont connues : canicules, sécheresses, tempêtes et inondations...

Des solutions existent pour éviter l'aggravation de la situation : investir massivement dans des sources d'énergie qui n'émettent presque pas de GES et réduire au maximum notre consommation d'énergie.

Pour aider les décideurs locaux à opérer ce véritable changement de société, la CDTE 77 s'engage à :

- **Accompagner la montée en compétence des élus**, de leurs techniciens et des acteurs locaux afin qu'ils

intègrent pleinement les enjeux de la transition énergétique et, plus largement, de l'adaptation au changement climatique dans toutes leurs démarches.

- Acheter l'approbation **des Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET)** sur l'ensemble des EPCI (établissement public de coopération intercommunale) obligés et accompagner la démarche d'évaluation des PCAET à mi-parcours qui permettra d'augmenter leur niveau d'ambition.
- Poursuivre la promotion auprès des collectivités de la contractualisation écologique avec l'État (**contrats de relance et de transition écologique**).

Une nouvelle feuille de route qui s'articule autour de 4 axes stratégiques

La feuille de route 2021-2023 de la CDTE 77 privilégie constamment l'approche territoriale, valorisant les acteurs locaux, favorisant les retours d'expérience et le partage de bonnes pratiques. Pour chaque action, un pilote et des contributeurs ont été identifiés.

Axe 1 Mettre la transition énergétique au service d'une activité économique locale et pérenne

- Favoriser l'accélération de la **rénovation thermique des bâtiments** grâce à la généralisation des plateformes PTRE (Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique) dans le cadre du dispositif SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique) afin de moins consommer d'énergie.
- Accompagner la rénovation énergétique du parc tertiaire public et privé.
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'existence et au développement de structures économiques locales de valorisation des déchets de chantier et à l'utilisation de matériaux recyclés.
- **Augmenter la part locale de l'énergie** en facilitant les projets d'énergies renouvelables et de récupération (ENR&R).

Axe 2 Accélérer la transition énergétique des transports : mobilités et alternatives aux déplacements

- Favoriser les **alternatives à l'usage individuel de la voiture** particulière.
- Accompagner les collectivités volontaires dans leur réflexion vers la mise en place de zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m).
- Impliquer mieux les logisticiens dans la transition énergétique.
- Accompagner la conversion des flottes captives en participant au maillage du territoire par un large réseau de stations multi-énergies et en finalisant **les schémas directeurs GNV, bioGNV et IRVE**.
- Développer et pérenniser les modes de livraison mis en place par les petits commerces de proximité.
- Promouvoir le développement du travail à distance.



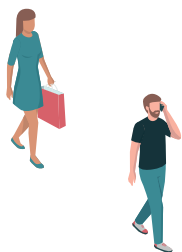
Axe 3 Construire la ville résiliente et innover dans les technologies propres

- Mobiliser la recherche sur **la ville durable** au profit du territoire seine-et-marnais.
- Recenser et faire connaître les initiatives locales remarquables et/ou innovantes en faveur de la transition énergétique.
- Recenser et promouvoir les développements en recherche appliquée au profit de la construction, de l'aménagement et de l'innovation.
- Mener une expérimentation en Seine-et-Marne pour intégrer les enjeux de résilience et de neutralité carbone dans les aménagements et constructions.
- Mener une réflexion sur la valorisation et la réduction des consommations énergétiques liées au **développement du numérique**.

Axe 4 Mettre l'agriculture et la sylviculture au service de la transition énergétique

- Participer à promouvoir la mise en place de **circuits courts** et de proximité pour l'alimentation.
- Accompagner la **diversification de l'agriculture** et de la sylviculture seine-et-marnaises en faveur de la transition énergétique : matériaux bio sourcés, biogaz...
- Sensibiliser à la réduction de l'impact de l'agriculture sur les émissions de GES et favoriser le **stockage du carbone dans les sols agricoles**.

La transition énergétique en



Les Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE)



Depuis 2018, sous l'impulsion initiale du Département, la CDTE 77 accompagne et soutient le déploiement des PTRE en Seine-et-Marne ainsi que la réflexion sur la massification de la rénovation des bâtiments qui a permis d'établir des propositions seine-et-marnaises pour le dispositif SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique). L'objectif du SARE est véritablement de booster la rénovation énergétique, notamment en multipliant l'information apportée aux habitants.

Claire Crapart, vice-présidente de la communauté de communes du Provinois

« La communauté de communes du Provinois, consciente des enjeux de la transition écologique, a décidé d'agir pour permettre à ses habitants et professionnels de rénover leur logement ou locaux pour réduire leur facture d'énergie. Avec l'appui du Département et de la CDTE, elle peut, à ce jour, proposer un conseil de proximité, neutre et gratuit, le « Service Unique de Rénovation Énergétique (SURE) en Provinois ».



La mise en place des PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)

Parmi les objectifs du PCAET figurent l'amélioration de la qualité de l'air et le développement des mobilités propres.

Depuis 2018, la CDTE 77 a notamment animé 10 séminaires sur le PCAET permettant de sensibiliser plus de 115 élus et 80 techniciens des EPCI aux enjeux de la transition écologique sur le territoire seine-et-marnais.



action en Seine-et-Marne



CapMéthà 77

Véritable politique partenariale initiée par le Département de Seine-et-Marne et traduite dans une charte regroupant 9 acteurs (le Département de Seine-et-Marne, la Préfecture de Seine-et-Marne, l'ADEME, la Région Île-de-France, la Chambre d'agriculture région Île-de-France, le SDESM, l'AMF77, GRDF et GRTgaz), la charte CapMéthà 77 a été signée en juin 2020.

Elle vise 2 grands objectifs :

- Atteindre 75 % d'autonomie gaz pour les usages résidentiels à horizon 2030 par la production de biogaz issue principalement d'une méthanisation à la ferme.
- Contribuer à une mobilité décarbonée par le soutien au développement du (bio)GNV.



Le Département poursuit avec CapMéthà 77 sa politique volontariste pour faire de la transition énergétique une réalité pour la Seine-et-Marne.

Rendre la Seine-et-Marne énergétiquement plus autonome et sobre en carbone, tout en valorisant des déchets et créant des emplois et de la richesse, tel est notre défi, ambitieux mais réaliste, pour 2030 ! »

Patrick Septiers, président du Département de Seine-et-Marne



Pierre-François Prioux, vice-président de la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux en charge de l'Environnement, maire de Pamfou



Conscients des enjeux en matière de transition énergétique, les élus de la CCBRC ont souhaité se lancer en 2019 dans la démarche d'élaboration du PCAET : notre collectivité a pour cela pu bénéficier de l'aide, de l'expertise et de la participation active des membres partenaires de la CDTE 77, et plus particulièrement du Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne. Ce PCAET reste à finaliser et à faire adopter officiellement, mais quelques actions concrètes et opérationnelles sont déjà lancées avec notamment la mise en place du Service Unique de Rénovation Énergétique (SURE) avec le concours de Seine-et-Marne Environnement. D'autres actions concrètes sont déjà en réflexion et en préparation... »



La diversité des infrastructures en Seine-et-Marne permet le développement des ENR&R (énergies renouvelables et de récupération).

2500 GWh/an en 2030

C'est l'objectif de production de biométhane porté par la charte.



Pour accompagner le développement des gaz verts, la Seine-et-Marne dispose d'infrastructures gazières innovantes au service de la transition écologique : 2 compresseurs intelligents dits « rebours » seront mis en service en 2021 et près de 100 km de canalisations seront installées d'ici 2022. »

Véronique Bel, directrice territoriale Île-de-France de GRDF



Les partenaires de la CDTE 77



Créées à la demande du préfet de région Île-de-France suite à la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), les Communautés Départementales pour la Transition Énergétique accompagnent les collectivités afin qu'elles intègrent pleinement les enjeux de la transition énergétique dans toutes leurs démarches de planification.

**Communauté
Départementale
pour la Transition Énergétique**

Animée par la Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne (DDT 77)

Service Énergies Mobilités et Cadre de Vie (SEMCV)
Email : ddt-mte-semcv@seine-et-marne.gouv.fr
Téléphone : 01 60 56 72 71
288 avenue Georges Clemenceau – Parc d'activités
77000 Vaux-le-Pénil

Site des services de l'État : www.seine-et-marne.gouv.fr